CTD015 · LES CONTRADICTIONS

Le bâton pour le voyage

Marc précise que les disciples pouvaient garder leur bâton déjà en main, tandis que Matthieu et Luc interdisent d'en emporter un supplémentaire, dans l'esprit d'un dépouillement total. Ces récits expriment donc la même consigne : partir sans provisions ni équipement superflu, dans une dépendance confiante envers Dieu.

EN BREF

L'article CTD015 répond à une objection islamique sur une prétendue contradiction évangélique : Jésus autorisait-il ou interdisait-il le bâton lors de la mission des disciples ? Marc 6.8 l'autorise, Matthieu 10.9-10 et Luc 9.3 semblent l'interdire. L'analyse montre que Matthieu et Luc formulent le principe général du dépouillement, tandis que Marc précise que le bâton, objet quotidien déjà possédé, n'est pas concerné par cette interdiction. Il n'y a donc aucune contradiction, mais une complémentarité d'enseignements.

LECTURE	RÉFÉRENCES	LIVRES CITÉS	NIVEAU
9 min	**10**	**3**	**Moyen**

PUBLIC	PUBLIÉE	MISE À JOUR
Intermédiaire	**03/07/2024**	**03/05/2026**

CLASSEMENT

PARCOURS	Les contradictions
THÈME	Apologétique biblique
THÈME	Contradictions apparentes dans les Évangiles
SÉRIE	Contradictions

PERSONNAGES
Jésus · les douze disciples · apôtres

PÉRIODES
Ministère public de Jésus · Envoi en mission des Douze

MOTS-CLÉS
bâton · contradiction évangélique · mission des disciples · Marc 6.8 · Matthieu 10.9 · Luc 9.3 · apologétique · dépouillement · islamland

NOTIONS
contradiction apparente · complémentarité des Évangiles · dépouillement apostolique · providence divine · mission apostolique · apologétique biblique · harmonie des Évangiles · confiance en Dieu

RÉFÉRENCES BIBLIQUES
Marc 6.7-9 · Marc 6.8 · Matthieu 10.9-10 · Luc 9.2-3 · Luc 9.3 · Luc 22.35

SOURCE
https://schilo.org/ctd015-le-baton-pour-le-voyage/

EXPORTÉE LE
04/11/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

Pour plus d'informations 3
Introduction 3
Notre réponse : 3

RÉSUMÉ

L'article CTD015 aborde une question soulevée par le site islamland.com (référencée sous le numéro 40), qui prétend déceler une contradiction dans les Évangiles concernant l'autorisation ou l'interdiction faite par Jésus à ses disciples d'emporter un bâton lors de leur mission. La contradiction apparente se formule ainsi : Marc 6.8 indique que Jésus autorise ses disciples à prendre « seulement un bâton », tandis que Matthieu 10.9-10 et Luc 9.3 semblent rapporter une interdiction explicite d'emporter quoi que ce soit, y compris un bâton. L'article propose une analyse textuelle approfondie de ces trois passages évangéliques afin de démontrer qu'il ne s'agit pas d'une contradiction réelle, mais d'une complémentarité d'enseignements qui se précisent mutuellement. Dans un premier temps, l'auteur examine les textes de Matthieu et de Luc, qui mettent l'accent sur une instruction générale de dépouillement matériel. Les disciples sont envoyés sans argent, sans sac, sans provisions supplémentaires ni équipement de rechange. L'objectif de cette consigne est de les placer dans une posture de totale dépendance envers la providence divine et d'encourager leur confiance dans l'accueil que leur réserveront les personnes qui recevront leur message. L'insistance porte sur l'absence de toute ressource accumulée ou de toute préparation matérielle superflue, et non sur l'interdiction absolue de tout objet. Dans un second temps, l'article se penche sur le texte de Marc, qui autorise explicitement l'usage d'un bâton. L'auteur explique que cette mention ne contredit pas les récits de Matthieu et de Luc, mais en précise l'application concrète. Le bâton, objet courant et quotidien du voyageur de l'époque, ne représente pas un équipement supplémentaire ou une provision accumulée. Il s'agit d'un accessoire déjà en possession du disciple, faisant partie de son usage habituel. Marc souligne ainsi que l'interdiction formulée par Jésus ne vise pas les objets du quotidien déjà utilisés, mais l'accumulation de ressources ou de provisions nouvelles et superflues. L'auteur renforce son argumentation en citant un passage ultérieur de Luc (Luc 22.35), dans lequel Jésus rappelle à ses disciples qu'il les a envoyés « sans bourse, sans sac et sans sandales » avant de leur demander s'ils ont manqué de quelque chose. Les disciples répondent négativement. Cette formulation confirme que l'instruction de Jésus doit être comprise dans un sens pratique et spirituel : il ne s'agissait pas d'une absence absolue de tout objet, mais d'un départ sans provisions de rechange ni ressources supplémentaires, ce qui est cohérent avec l'autorisation d'utiliser un bâton déjà possédé. L'article conclut que les trois récits évangéliques convergent vers un même enseignement fondamental : les disciples sont appelés à partir en mission dans un esprit de dépouillement total et de confiance absolue envers Dieu, sans surcharge matérielle. Matthieu et Luc formulent le principe général de cette instruction, tandis que Marc en illustre l'application pratique en précisant que le bâton, objet utilitaire du voyageur, reste permis car il ne contrevient pas à l'esprit de la consigne. L'auteur rappelle également qu'une analyse encore plus détaillée de ces versets est disponible dans l'annexe ANN094 intitulée « Le bâton et les sandales des apôtres », à laquelle il invite le lecteur à se référer pour approfondir la question. L'article s'inscrit dans une série consacrée aux contradictions apparentes des Évangiles, répondant point par point aux objections formulées par des sources critiques du christianisme. Il s'agit du quinzième article de cette série, encadré par CTD014 sur la fille de Jaïrus et CTD016 sur Jean-Baptiste ressuscité.

Pour plus d'informations

Vous pouvez consulter :

- ANN094 : Le bâton et les sandales des apôtres

Introduction

Voici la quatorzième question ou contradiction présentée sur le site www.islamland.com, référencée sous le numéro 40 (Citation adaptée pour des raisons de clarté).

Jésus a-t-il laissé ses disciples prendre un bâton dans leur voyage ?

1) : Oui (Marc 6.8).

2) : Non (Matthieu 10.9 et Luc 9.3).

Notre réponse :

Regardons les textes en question.

La question de savoir si Jésus a autorisé ses disciples à emporter un bâton lors de leur mission repose sur une divergence apparente entre les récits évangéliques : Marc mentionne qu'ils peuvent prendre « seulement un bâton » (Marc 6.8), tandis que Matthieu et Luc rapportent une interdiction (Matthieu 10.9-10 ; Luc 9.3). Une analyse attentive montre cependant qu'il ne s'agit pas d'une contradiction, mais d'une complémentarité d'enseignements portant sur une même consigne.

Dans les textes de Matthieu et de Luc, l'instruction de Jésus prend la forme d'une interdiction globale : les disciples ne doivent emporter ni argent, ni sac, ni équipement supplémentaire pour leur voyage. L'accent est mis sur le dépouillement et la confiance en la providence divine. Cette formulation insiste sur le principe fondamental : partir sans préparation matérielle, en se reposant sur l'accueil de ceux qui recevront leur message (Matthieu 10.10 ; Luc 9.3).

Le récit de Marc, quant à lui, précise cette instruction en autorisant explicitement l'usage d'un bâton (Marc 6.8). Cette mention ne contredit pas les autres récits, mais en éclaire le sens. Le bâton, objet courant du voyageur, ne constitue pas un équipement superflu, mais un accessoire déjà en possession du disciple. Marc souligne ainsi que l'interdiction ne porte pas sur ce qui est déjà utilisé au quotidien, mais sur l'accumulation de ressources ou de provisions supplémentaires.

Cette interprétation est confirmée par un principe plus général exprimé ailleurs : les disciples sont envoyés dans un état de dépendance matérielle, sans réserve ni provision, mais non dans une situation d'impraticabilité. Le but de l'instruction est d'éviter toute surcharge et de favoriser une disponibilité totale à la mission.

Un passage ultérieur vient éclairer rétrospectivement cette consigne. Jésus rappelle à ses disciples qu'il les a envoyés « sans bourse, sans sac et sans sandales » et leur demande s'ils ont manqué de quelque chose ; ils répondent négativement (Luc 22.35). Cette formulation doit être comprise dans le même esprit : il ne s'agit pas d'une absence absolue d'objets, mais de l'absence de provisions ou de rechange,

ce qui confirme l’idée d’un strict minimum.

En conclusion, les Évangiles ne présentent aucune contradiction. Matthieu et Luc rapportent l’instruction générale de dépouillement, tandis que Marc en précise l’application concrète en mentionnant le bâton comme objet déjà en usage. L’ensemble des textes converge vers une même exigence : partir sans préparation matérielle superflue, dans une confiance totale envers la providence divine.

Nous avons déjà analysé ces versets afin de comprendre les raisons de ce qui pourrait apparaitre ici comme une contradiction dans l’annexe ANN94 : Le bâton et les sandales des apôtres.

POUR ALLER PLUS LOIN

PARCOURS	Les contradictions https://schilo.org/parcours/les-contradictions/
THÈME	Apologétique biblique https://schilo.org/theme/apologetique-biblique-les-evangiles/
THÈME	Contradictions apparentes dans les Évangiles https://schilo.org/theme/contradictions-apparentes-dans-les-evangiles-fiabilite-des-ecritures-et-doctrines/
SÉRIE	Contradictions https://schilo.org/serie/contradictions/
ÉTUDE PRÉCÉDENTE	CTD014 - La fille de Jaïrus https://schilo.org/ctd014-la-fille-de-jairus/
ÉTUDE SUIVANTE	CTD016 - Jean baptiste ressuscité ? https://schilo.org/ctd016-jean-baptiste-ressuscite/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/ctd015-le-baton-pour-le-voyage/, exportée le 04/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.